



Règlement du tournoi jeune et vétéran

- 1/Le juge arbitre principal sera BOURDACHE-DESVAUD Géraldine, elle sera accompagnée de STIER Johan et de Marie Germain .Les décisions des JA seront sans appel.
Le Géo du tournoi sera LABREGERE Elodie.
- 2/ La compétition aura lieu le samedi 19 décembre 2026 et le dimanche 20 décembre 2026.
- 3/Le numéro du dossier défini sur la demande d'autorisation est le
- 4/Les règles applicables le jour du tournoi sont celles édictées par la FFBaD.
- 5/ C'est un tournoi national ouvert aux joueurs classés de NC à N2 dans les catégories vétérans, minibads, poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors, en simple, mixte et double.
- 6/Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et posséder sa licence pour la saison en cours.
- 7/Les tableaux seront constitués en poules uniques de 5 ou 4 au CPPH pour les vétérans.
Les tableaux seront constitués en poules avec 2 sortants puis éliminations directes pour les jeunes avec possibilité de poule unique en fonction du nombre de participants.
- 8/ Dans un même tableau vétéran, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieur à celui du moins bien classé (règle du +1000). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 400, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 1400. Cas particulier: si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.
Les paires avec un écart de point ne permettant pas l'application de ces règles seront refusées.
- 9/Le club se réserve le droit d'annuler ou de regrouper une catégorie faute de nombre suffisant de joueurs et de réduire le nombre maximum si les tableaux sont complets avant de l'avoir atteint.
Pour la catégorie jeune, un tableau intergenre pourra être créé si le nombre de joueurs garçon ou fille est insuffisant. La création d'un tableau intergenre sera soumise à l'accord des joueurs.
- 10/Le montant des engagements est de 12€ un tableau et 16€ deux tableaux pour les jeunes.
Le montant des engagements est de 15€ un tableau, 19€ deux tableaux et 23€ trois tableaux pour les vétérans.
- 11/Les joueurs jeunes peuvent s'inscrire sur deux tableaux, et les joueurs vétérans sur trois tableaux.
Pour les jeunes : simple OU mixte le samedi et double le dimanche.
Pour les vétérans : simple le samedi, mixte et double le dimanche.
- 12/ Le nombre maximum de participants est fixé à environ 130 joueurs jeunes et environ 140 joueurs vétérans. Les inscriptions et règlements se feront uniquement par badnet et par ordre d'arrivée.
- 13/ Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné après le deuxième appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge-arbitre.

14/Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés à jouer.

15/Les matchs sont en auto-arbitrage, ils seront joués en 2 sets gagnants de 15 points.

Ils pourront être arbitrés en accord avec le juge arbitre.

Un arbitre peut être demandé par les joueurs pour un match si cette demande est justifiée.

16/Les joueurs ont 3 minutes de temps dit « d'échauffement » à partir du moment où leur match a été annoncé.

17/Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond, structure métallique...) sera compté « let » une fois au service puis faute pendant le jeu.

18/Le temps de repos entre deux matchs sera au minimum de 20 minutes.

19/Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBaD. En cas de désaccord, les volants officiels seront les Yonex AS20.

20/Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.

21/En cas de forfait non justifié, les droits d'engagement resteront acquis à l'organisateur après la constitution des tableaux.

22/Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

23/ L'ouverture des inscriptions est prévue le 20 octobre 2026 à 9H et la fermeture des inscriptions est fixée au 11 décembre 2026 à 18H.

24/Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur J -14 avant la date du tournoi.

25/Les tirages au sort des tableaux seront effectués au plus tard le 12 décembre 2026.

26/Tout participant devra se présenter à l'accueil dès son arrivée, au moins 30 mn avant le début de son premier match.

27/ Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

28/Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

29/ Des photos pourront être prises à l'occasion du tournoi. Si vous ne souhaitez pas que votre image soit utilisée, merci de le signaler à la table de marque.

30/ Tout joueur désirant s'absenter du tournoi devra avertir la table de marque ainsi qu'un des deux JA.

31/ Les mineurs seront placés sous la responsabilité d'un adulte responsable pendant toute la durée du tournoi.

Une liste nominative devra être signée et un numéro de téléphone renseigné du responsable pour chaque enfant inscrit.